Hauts de France
la cgt
DOUANES

COMPTE RENDU

DU CSAL du 4 novembre 2026
DI des Hauts-de-France

04/11/2026

Le Comité social d'administration local (CSAL) de la Direction interrégionale des Hauts-de-France s'est réuni ce mardi 4 novembre 2026 sous la présidence de Monsieur le directeur interrégional.
Tout au long de nos interventions, nous avons souligné que le dialogue social ne saurait se résumer à une simple chambre d'enregistrement de décisions unilatérales ou de plans stratégiques nationaux déconnectés des réalités de terrain. Lors de ce CSA, la **CGT** a mis en lumière les contradictions profondes entre les discours lénifiants de la direction et la souffrance quotidienne des agents, prisonniers de l'étau budgétaire et d'une charge de travail en constante augmentation.

Approbation des Procès-Verbaux des Séances Précédentes.

Deux procès-verbaux de séances ont été approuvés.

En réponse aux interventions liminaires

Le sujet récurrent et névralgique des effectifs a monopolisé une large part des échanges. La direction interrégionale persiste à affirmer que les Hauts-de-France ne sont pas une région « sacrifiée », brandissant des chiffres globaux d'effectifs réels avoisinant les 1.600 agents pour des emplois de référence fixés à 1.642. Pour la **CGT**, cette statistique technocratique et administrative est un artifice qui masque la réalité suffocante du terrain : des brigades en sous-effectif chronique, des bureaux ne pouvant pas effectuer toutes leurs missions et des agents épuisés par la multiplication des tâches induites.
Sur le plan du pouvoir d'achat, le directeur interrégional a lui-même reconnu le gouffre historique creusé entre l'inflation cumulée depuis 1987 et la valeur du point d'indice, bloquée, entraînant une paupérisation objective des agents. Comme lui, nous partageons la solution qui doit venir des urnes.
La **CGT** s'est étonnée de l'absence d'analyse locale des résultats accablants de l'Observatoire interne de la Douane 2026 : quatre agents sur cinq s'estiment aujourd'hui démotivés, seuls 20 % considèrent que la DGDDI évolue dans le bon sens et à peine 18 % estiment que les promotions reposent sur des critères objectifs tels que le mérite et l'expérience. Cette présentation sera effectuée plus tard…
En réponse aux organisations syndicales, le DI rappelle que le déménagement de Nogent-sur-Oise vers Senlis n'est pas une restructuration, malgré le fait qu'une prime, due à l'allongement des temps de trajet domicile-travail, va être octroyée à certains agents.
Un rappel sera effectué auprès des collègues qui ont pu mal interpréter les messages de l'administration.

Sédentarisation du scanner mobile spécial (SMS) à Dunkerque

L'implantation et la sédentarisation du SMS à Dunkerque, programmées pour décembre 2026, ont fait l'objet de vifs débats. Grâce à l'intervention ferme et constante de la **CGT** lors du dialogue national, les délais de reclassement et d'option pour les agents concernés (possibilité de passer Paris-Spé / CAMARI) ont été exceptionnellement prolongés jusqu'en mars 2028.

La **CGT** avait fait le choix de convier un camarade du SMS afin qu'il puisse écouter les échanges et intervenir sur ce sujet qui concerne des agents aux caractéristiques particulières.

Les agents du SMS, comme ceux de la BSE Dunkerque-Port, avaient besoin de garanties quant à l'intégration progressive des agents des deux structures pour n'en faire qu'une. Jusqu'en mars 2028, les agents du SMS, bien que leur unité demeure, seront considérés comme des Paris-Spé classiques et s'adapteront aux règles de la nouvelle BSE Dunkerque-Port. La « nouveauté » par rapport à d'autres situations avec des services accueillant des Paris-Spé réside dans leur nombre et leurs compétences. Jusqu'en mars 2028, les agents du SMS, leur unité étant maintenue durant cette période, resteront à la disposition de la nouvelle BSE de Dunkerque-Port et adapteront leurs missions en fonction de ses besoins opérationnels, tout en conservant la gestion de leur personnel et de leurs moyens matériels. Après mars 2028, l'unité SMS n'existera plus et ses agents auront intégré soit le pool Paris-Spé CAMARI, soit une résidence de leur choix.

La **CGT** a réclamé et obtenu une rencontre entre la division de Dunkerque et les agents du SMS à la fin du mois de novembre, afin de préparer au mieux l'arrivée des effectifs et du matériel sur la DR de Dunkerque.

En effet, il faudra accueillir 15 agents Paris-Spé, mais également leur flotte de véhicules, et notamment le camion-scanner, qui sera conservé dans les locaux de la BSE Dunkerque-Ferry.

Actuellement, à la BSEDP, la moitié des effectifs en place bénéficient du « droit à l'erreur » (négocié et obtenu par la **CGT**) et, s'ils le souhaitent, peuvent réintégrer leur ancien service avant la fin de l'année 2026.

La **CGT** sera vigilante quant au respect des missions de chaque brigade dunkerquoise, afin de ne pas dévoyer l'outil scanner et de ne pas délaisser les autres missions de la BSI Dunkerque et de la BSE Dunkerque-Ferry.

SMBI à Cambrai

Actuellement, le travail de l'administration consiste à obtenir les autorisations de l'ASNR pour son exploitation sur les différents sites prévus pour les contrôles routiers. Les CRP des DR de Dunkerque et de Lille travaillent en étroite collaboration pour que l'outil soit utilisable dans les meilleures conditions pour les collègues et les usagers.

Nous apprenons qu'un abondement de quatre agents à la BSI de Cambrai a été demandé par la DI pour renforcer l'effectif de cette unité suite à la dotation du SMBI. L'administration souhaite que les agents des brigades du Valenciennois soient volontaires pour suivre la formation CAMARI, afin que le SMBI soit utilisé par plusieurs services et d'éviter ainsi que les agents de la BSI de Cambrai « ne fassent que du scan ».

Cet outil sera stationné au SDIS de Cambrai en attendant que l'aménagement du plateau technique de Cambrai y permette son stockage.

Étant appelé à être mutualisé avec d'autres unités de la DR de Lille, l'administration envisage un stockage du SMBI sur d'autres sites lors ces partages de l'outil.

Il est prévu d'organiser la formation CAMARI à Lille dès que six agents se seront portés volontaires.

Des formations poids lourds sont également envisagées.

En ce qui concerne l'exploitation du SMBI sur le territoire belge (sur les BCNJ), le travail de concertation avec les autorités belges est en cours.

Les organisations syndicales ont souligné la nécessité de revaloriser la prime CAMARI, compte tenu de la forte implication qu'elle exige des agents.

Plateau technique de Cambrai

L'administration a exposé le projet d'aménagement du plateau technique de Cambrai, consistant à transformer le stand de tir de 200 mètres en une vaste zone de stationnement et de stockage sécurisée pour les véhicules saisis. Cette initiative permettra de réduire substantiellement la facture des frais de gardiennage (estimée à 150.000€ par an). Le projet a été validé dans son principe, pour une concrétisation échelonnée d'ici à 2028.

Le stockage des véhicules concernera les nouvelles saisies et il n'y aura pas de transfert de véhicules vers le site depuis les solutions de stockage existantes. L'économie de 150.000€ par an ne sera pas immédiate.

Fusion des brigades ferroviaires de Lille

Il est clair que l'administration est en difficulté du point de vue des éléments de langage sur ce sujet. En effet, le précédent DI avait affirmé que Lille-Gares n'allait pas perdre la sûreté, ce qui n'a pas été le cas : la supervision de la sûreté mobilise moins d'effectifs que la mission de sûreté elle-même. Notre actuel DI affirme que la fusion, avec le maintien quasi total de tous les effectifs, est un plus pour notre DI, avec une multitude de missions qui en feront une grosse brigade métropolitaine. Mais il oublie qu'un certain nombre d'agents étaient attachés à leur spécificité ferroviaire, qui permet des actions sur un axe très porteur en matière de lutte contre les grands trafics de fraude.

À trop se disperser, nous risquons de perdre les compétences des collègues.

Il nous a été rappelé que le douanier n'est pas un travailleur indépendant et qu'il a des obligations concernant le rythme de travail. Il revient à l'administration de décider si la cote est basée sur des équipes ou sur une cote libre. Ce n'est pas faux, mais la concertation est la seule manière d'avoir des agents volontaires qui participent au projet général. Nous saurons le rappeler si des remarques négatives viennent commenter l'activité de cette brigade.

Information sur la restructuration : la période court jusqu'au 31/10/2027. 36 agents sur 43 ont été reçus en entretien par la RH locale. 19 ont été affectés dans un nouveau service. Trois agents, sur les huit qui l'avaient sollicitée, ont vu leur demande de prime de restructuration de service refusée pour rapprochement de domicile.

Bilan de l'astreinte territoriale

En liminaire, la **CGT** a défini cette expérimentation comme un GOST local « version Wish ». En effet, les agents ne disposaient pas des moyens techniques et humains dont bénéficie actuellement l'expérimentation GOST menée à Lyon.

L'administration a présenté un bilan de l'expérimentation de l'astreinte territoriale menée d'avril à juin 2026 (avec six agents volontaires des BSI d'Arras, de Baisieux et d'Halluin). Si la direction se gargarise d'une structuration jugée utile du renseignement en liaison avec la DNRED, le CODT et la CRPC, la **CGT** dénonce un dispositif au rabais :

- Un volume extrêmement faible de déclenchements effectifs sur le terrain, démontrant la disproportion de la contrainte par rapport aux résultats opérationnels.
- L'absence d'étude sur la fatigue psychologique et physique accrue des agents mobilisés en dehors de leurs cycles normaux de repos.
- Une prime d'astreinte de 150€ jugée trop faible compte tenu du prix des carburants et de l'inflation actuelle.

Malgré ces objections, l'administration a entériné la reconduction de cette expérimentation pour une durée de trois mois supplémentaires (janvier, février et mars 2027). La **CGT** maintient une vigilance absolue sur l'impact humain de ce dispositif. Nous avons obtenu la mise en place d'un questionnaire à destination des volontaires concernant leur état de fatigue et leur cycle de sommeil.

Il nous a été confirmé que cette expérimentation serait limitée aux trois brigades déjà sollicitées, dans le but éventuel de mettre en place un GOST local si le dispositif est validé au niveau national.

Questions diverses

Bureau principal de Dunkerque et BSE de Dunkerque-Port

En liminaire, la **CGT** a tenu à alerter l'administration sur la situation du bureau principal de Dunkerque : la surcharge de travail y est chronique, le pôle de gestion des procédures (PGP) traitant plus de 4 200 dossiers avec des effectifs exsangues et totalement surmenés. Face à la détresse exprimée par les collègues, le DI aurait réussi à obtenir deux emplois supplémentaires pour ce bureau en 2027. La **CGT** organise une RMIS à la fin du mois de novembre au BP pour discuter avec les agents et éventuellement réfléchir à des actions afin que leur situation soit réellement prise en compte.

Ces deux emplois ne suffiront pas à compenser la sous-estimation, par l'administration, de la charge de travail induite par le Brexit.

Tunnel sous la Manche

La situation au tunnel sous la Manche a fait l'objet d'une interpellation de la part de la **CGT**, consécutive au départ de la cheffe de division vers Eurotunnel. Ce départ illustre la crise d'attractivité profonde de l'encadrement supérieur dans la fonction publique d'État.

Pis encore, la configuration au 4 janvier s'annonce critique : un seul divisionnaire adjoint, totalement novice et inexpérimenté dans le domaine ultrasensible de la sûreté, sera censé endosser et accomplir seul la charge de travail auparavant assumée par une équipe complète (un chef divisionnaire, deux adjoints et un chargé de mission). La **CGT** a rappelé que « la mission sûreté ne s'improvise pas, elle s'acquiert » par l'expérience.

La note de vacance de poste, pour des DSD1 ou DSD2, vient d'être publiée.

Espérons que le navire puisse rapidement avoir un nouveau commandant.

Encore une fois, l'administration, par l'intermédiaire de son représentant interrégional, nous affirme que la sûreté reste et restera, pendant encore plusieurs années, de compétence douanière au tunnel sous la Manche.

Expérimentation des pôles régionaux d'investigation (PRI)

La CGT a demandé des précisions sur le projet de mise en place d'un PRI à Dunkerque. Le DI a confirmé que la DR de Dunkerque a été désignée parmi les quatre directions pilotes au niveau national pour l'expérimentation des PRI, dédiés à la lutte contre la moyenne criminalité et les trafics locaux. La CGT a exigé une transparence totale, réclamant l'organisation systématique d'une enquête avec un appel à candidature officiel pour éviter la cooptation, l'opacité et l'attribution de postes de complaisance.

Division de Boulogne et bureau de douane

Le projet de rapprochement géographique de la division de Boulogne vers Calais a été abordé afin de la rapprocher au plus près de l'activité intense du port de Calais. L'administration s'est voulue rassurante en garantissant que le bureau de douane d'Outreau/Boulogne conserverait son ancrage local, tout en engageant des recherches de locaux menées par le pôle immobilier régional pour respecter la norme réglementaire de 16 m² par agent et proroger les baux en cours.

Ligne de bus PCUF

Le BP de Dunkerque a déménagé du centre-ville de Dunkerque à Loon-Plage, avec la promesse faite aux agents d'un arrêt de bus. Cette ligne n'a été mise en service que trois ans plus tard, avec des horaires non adaptés aux rythmes de travail des collègues du PCUF. Résultat ? Les agents ayant besoin de cet arrêt n'ont pas suivi leur emploi au PCUF ou ont demandé une mutation depuis. Personne ne l'utilise, certes, mais c'est aussi, une fois encore, en raison du manque d'ambition des acteurs agissants sur le dossier.

Effractions à la BSI d'Amiens

À la demande de la CGT, le DR d'Amiens a présenté les défaillances de sécurité ayant affecté les locaux de la BSI d'Amiens, victimes de deux cambriolages successifs au cours de la période estivale, qui ont conduit au vol de 620 kg de tabac entreposés sur place.

Nous avons découvert qu'un délai de plus d'une heure trente s'était écoulé entre le déclenchement de l'alarme et sa remontée effective au CODT, ainsi que l'impossibilité, pour les agents de la société de sécurité privée, de vérifier physiquement les locaux.

À la suite de ces intrusions, la seconde tentative étant restée infructueuse, différentes actions sont mises en place :

- Le transfert définitif de tout stockage de marchandises sensibles saisies.
- Le blindage des portes de garage, le rehaussement des clôtures périmétriques et le remplacement intégral du système d'alarme.
- La réalisation d'audits de sûreté approfondis par une société privée et par un référent sûreté de la police nationale.
- Le déblocage d'un financement exceptionnel de 200.000 € sur le budget de la direction générale pour sécuriser durablement le site.
- La réflexion concernant le transfert du flux de vidéosurveillance interne au CODT en cas de déclenchement d'alarme.

BFCI et CISD Lille

À la suite des interrogations de la **CGT**, nous avons confirmation de l'abandon du projet Kennedy de la DGFIP à Lille : l'emménagement envisagé du BFCI et du CISD de Lille dans le bâtiment DGFIP Kennedy a été définitivement abandonné, les contraintes techniques spécifiques de la DGDDI (gestion et stockage sécurisés de marchandises, conditions d'accueil du public) s'avérant incompatibles avec la structure des locaux.

CDR et promotions

La **CGT** continue et continuera de dénoncer l'opacité des CDR, organes au paroxysme de l'entre-soi où seuls quelques administrateurs supérieurs décident de l'avancement des agents. Le DI a la possibilité d'inviter les divisionnaires dans ces instances, mais il s'en prive en s'appuyant uniquement sur ses DR. Nous dénonçons ce positionnement dogmatique qui accentue le sentiment d'injustice dans les promotions locales. Certains ont le droit d'être représentés par leur N+1, d'autres par leur N+3 ! Vous voyez l'inégalité de traitement ?

IA

La **CGT** a rappelé que l'introduction de tout nouvel outil technologique ou d'intelligence artificielle doit impérativement s'accompagner d'ateliers participatifs dans l'ensemble des services afin de recenser les besoins réels exprimés par les agents.

Pôles contentieux BC Brexit

Si une réflexion a pu être menée sur la création de pôles contentieux au sein des BC Brexit, cette option n'est plus d'actualité en raison, selon l'administration, du manque de candidats.

Une consultation auprès de tous les agents concernés aurait pu être menée afin de recueillir un avis précis.

SIRM

En réponse à la demande de la **CGT**, qui juge cet outil inutile dans les brigades du littoral contraintes de l'utiliser, l'administration nous fait laconiquement comprendre que l'outil est là et qu'il faut l'utiliser.

Pour la **CGT**, ce n'est pas aux agents de subir les conséquences de choix de la direction concernant du matériel inutile. Nous sommes face à un exemple manifeste de défaut de concertation des travailleurs sur leurs besoins en matériel : du gaspillage !

BSECT

L'intersyndicale **CGT**, CFDT et UNSA Dunkerque a rappelé au DI que les agents de la BSECT attendent toujours les suites de l'intervention de la médecine du travail en début d'année. Il serait malvenu d'enterrer l'enquête et de ne pas prendre d'initiatives pour essayer de rétablir un collectif de travail dégradé dans cette brigade ou de le ramener à des niveaux acceptables.

Ce CSAL du 4 novembre 2026 illustre une fois de plus le fossé qui sépare la vision technocratique de l'administration de réalité vécue par les douaniers sur le terrain.

Face à la démoralisation des troupes (80 % des agents de notre DI s'estiment demotivés, chifres de l'Observatoire interne), au sous-effectif chronique et aux réorganisations imposées, la **CGT** demeure plus que jamais le syndicat de combat et de proposition, résolument engagé aux côtés des agents.

Permettez nous de continuer en votant pour les listes du **SNAD CGT** lors des élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Seul le rapport de force syndical permet de faire plier l'administration.



AG section Lille
le 13 novembre 2026 à 9h15
Salle de Réunion
Bureau de Prouvy
Zi 2, Prouvy 59121

AG section Dunkerque
le 20 novembre 2026 à 9h
Mairie annexe,
1 rue de Chenonceaux
62231 Coquelles

AG section Amiens
le 27 novembre 2026 à 9h15
Restaurant Pizza Del Arte
Amiens Glisy

Hauts de France
la cgt
DOUANES